



## L'auto-diagnostic énergie/Gaz à effet de serre

Pour préparer l'auto-diagnostic et gagner du temps sur la saisie en ligne, il est conseillé de préparer le travail de collecte des données sur ce formulaire. Une fois les données collectées, passer à l'étape 2 et saisissez vos données en ligne. Pour faciliter vos réponses, munissez-vous des documents que vous avez (autres diagnostics, résultats comptables, factures...). Répondez aussi précisément que possible aux questions : si vous n'avez pas la valeur exacte, vous pouvez également donner une estimation.

L'auto-diagnostic énergie / Gaz à Effet de Serre (GES) est un outil d'estimation des performances énergétiques et des émissions de GES destiné aux exploitations agricoles. Il permet d'obtenir rapidement des références sur des systèmes de productions similaires et de se comparer avec d'autres exploitations de la région PACA et/ou au niveau national. Il doit nourrir la réflexion dans la construction d'un projet de long terme visant à adopter des bonnes pratiques énergétiques.

### La première étape est le diagnostic énergétique.

Cet auto-diagnostic est à disposition de tous les publics du secteur agricole, sensibles au changement climatique et qui souhaitent contribuer à la transition énergétique. Il intéressera en premier lieu les agriculteurs qui s'interrogent sur l'état de leurs consommations d'énergies et leurs émissions GES et sur leurs évolutions possibles ; Les conseillers agricoles non spécialisés en énergie pour les actions d'animation et d'accompagnement des agriculteurs individuellement ou en groupe ; Les enseignants et formateurs qui y trouveront un outil simple et rapide, d'état des lieux et de simulation, de discussion et d'animation.

## Etape 1 - Données globales de l'exploitation :

ETAPE 1 >> ETAPE 2 >> ETAPE 3 >> ETAPE 4 >> RÉSULTATS

### 1 Données globales de l'exploitation

Champs	
Surface agricole utile (SAU) <i>Il s'agit de la surface agricole utile à renseigner en hectares (ha), hors estives collectives et transhumance. Si pas de SAU, mettre "1" ha par défaut. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie et GES.</i>	
Année de référence <i>Choisir l'année de référence pour l'auto-diagnostic</i>	
Département <i>Choisir le département où se situe votre exploitation</i>	
Préciser le système de production principal de votre exploitation <i>Choisir dans la liste la production principale de votre exploitation</i>	
Préciser le système de production secondaire de votre exploitation <i>Choisir dans la liste la production secondaire par ordre d'importance de votre exploitation</i>	

## Etape 2 - Système de production et consommations d'énergies directes :

ETAPE 1 >> **ETAPE 2** >> ETAPE 3 >> ETAPE 4 >> RÉSULTATS

### 2 Vos systèmes de production principaux

*NB - Reporter uniquement les deux systèmes de production sélectionnés en étape précédente*

Systèmes de productions	
Maraîchage <i>Indiquer la quantité totale produite dans l'année de référence en tonnes de légumes. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES. Par défaut, mettre "1"</i>	
Equins <i>Nombre moyen d'animaux présents sur l'année sur l'exploitation : par exemple un cheval présent du 1er janvier au 31 mars compte pour 0.25 têtes, un poulain né au 1er avril qui reste jusqu'à la fin de l'année va compter pour 0.75. Tout équidé poney, cheval ou âne présent toute l'année va compter pour 1</i>	
Élevage laitier <i>Indiquer la production laitière totale de l'année de référence en milliers de litres de lait. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES. Par défaut, mettre "1"</i>	

<b>Elevage viande</b> <i>Indiquer en tonnes la quantité totale de viande produite durant l'année de référence. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES. Par défaut, mettre "1"</i>	
<b>Viticulture et vin</b> <i>Indiquer la production totale de l'année de référence en hectolitres. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES.  Par défaut, mettre "1". Le calcul du rendement en hl/ha est lié au rendement en jus soit le poids de raisin nécessaire pour obtenir 100 l de vin. Il est compris, en fonction du cépage et du millésime entre 115 et 135 kg pour 100 l. Les cépages à grosses baies ont un rendement en jus faible (environ 115 kg /100 l) et les cépages à petites grappes et petites baies, un rendement en jus élevé (environ 135 kg /100 l).</i>	
<b>Arboriculture</b> <i>Indiquer la production totale de l'année de référence en tonnes de fruits. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES.  Par défaut, mettre "1"</i>	
<b>Serre chauffée</b> <i>Indiquer la quantité totale produite dans l'année de référence en tonnes de produits. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES. Par défaut, mettre "1"</i>	
<b>Grandes cultures</b> <i>Indiquer la quantité totale de l'année de référence en tonnes de céréales. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES.  Par défaut, mettre "1"</i>	
<b>Apiculture</b> <i>Indiquer la quantité totale produite dans l'année de référence en tonnes de miel. Cette valeur est utilisée comme diviseur des résultats énergie - GES. Par défaut, mettre "1"</i>	

NB : la quantité totale produite est la somme de la quantité de la production principale et de la quantité de la production secondaire.  
Attention : pour viticulture et vin, il faut convertir les "hl de vin" en tonne, en multipliant la valeur par 0,1 (1 hl = 1 tonne). Pour les équins : en général, ces systèmes de production sont spécifiques (ne produisent pas autre chose). l'unité étant un nombre d'animaux, il ne faut pas tenir compte des éventuelles autres productions. Proposition (à valider) : ne pas permettre une production secondaire si on a choisi "équins" en production principale.

### **3** Cheptel présent sur l'exploitation

<b>Cheptel présent sur l'exploitation</b>	
<b>Vaches laitières</b> <i>Indiquer l'effectif moyen annuel en nombre de têtes (moyenne entre début et fin d'exercice)  Indiquer le % moyen de temps au pâturage des animaux  Indiquer le % moyen de temps pendant lequel les animaux produisent du fumier ou autres déjections solides  Indiquer le % moyen de temps pendant lequel les animaux produisent du lisier ou autres déjections liquides</i>	
<b>Vaches allaitantes</b> <i>Idem</i>	

3.3 Autres cheptels <i>Idem</i>	
Brebis (lait / viande) <i>Idem</i>	
Chèvres (lait) <i>Idem</i>	
Chevaux <i>Idem Pas de lisier</i>	
Poneys <i>Idem Pas de lisier</i>	
Truies <i>Idem</i>	
Porc à l'engrais <i>Idem</i>	
Volailles <i>Idem</i>	

#### **4** Consommations et production d'énergies

<b>Consommations et production d'énergies</b>	
<b>Consommations d'énergies directes</b>	
Gazoles et essence (carburants) <i>Indiquer la quantité totale de carburants sur l'année en litres : gazole non routier, gazole routier, essences, carburants des tiers pour des travaux sur l'exploitation (CUMA, entreprises, voisins...)</i>	
Fioul domestique (combustible) <i>Indiquer la quantité de fioul en litres utilisée comme combustible (chauffage, séchage, groupe électrogène...)</i>	
Propane (et butane) <i>Indiquer la quantité de propane et de butane en Kg utilisée comme combustible (chauffage, séchage...) et éventuellement comme carburant (GPL, manutention...)</i>	
Gaz naturel <i>Indiquer la quantité de gaz naturel en kWh PCS utilisée comme combustible (chauffage, séchage...)</i>	
Électricité du réseau <i>Indiquer la consommation totale d'électricité (en kWh) de l'exploitation, tous compteurs confondus, prélevée sur le réseau électrique</i>	

<b>Production photovoltaïque ou éolien</b> <i>Indiquer la quantité d'électricité renouvelable produite en kWh (autoconsommée + vendue au réseau électrique)</i>	
<b>Bois et autres biomasse</b> <i>Indiquer la quantité en tonnes de bois sec (ég 25% d'humidité) ou équivalent de bois sec. 1 m3 de plaquettes = env. 0,3 tonne de bois sec.</i>	
<b>Production d'énergies directes</b>	
<b>Production photovoltaïque ou éolien</b> <i>Indiquer la quantité d'électricité renouvelable produite en kWh (autoconsommée + vendue au réseau électrique)</i>	
<b>Bois et autres biomasse</b> <i>Indiquer la quantité en tonnes de bois sec (ég 25% d'humidité) ou équivalent de bois sec en tonnes de bois sec</i>	

### Etape 3 - Consommations d'intrants et variation de stock carbone :

ETAPE 1 >> ETAPE 2 >> **ETAPE 3** >> ETAPE 4 >> RÉSULTATS

#### 5 Consommations d'intrants

<b>Consommations d'intrants</b>	
<b>Types d'intrants</b>	
<b>Engrais minéral azoté</b> <i>Total des achats d'engrais minéraux azotés en kg d'azote (pas de séparation en plusieurs types de N)</i>	
<b>Plastiques annuels</b> <i>Plastiques renouvelés tous les ans en kg/an (ficelles, films, sacs...)</i>	
<b>Fourrages achetés</b> <i>Fourrages grossiers et paille de litière achetés</i>	
<b>Concentrés simples achetés</b> <i>Céréales brutes achetées en sus de l'autoconsommation en tonnes de MB</i>	
<b>Tourteau de soja</b> <i>Tourteaux et autres concentrés protéiques importés en tonnes de MB</i>	
<b>Concentrés composés achetés</b> <i>Granulés ou floconnés en tonnes de MB. Mélanges énergie/protéines fabriqués. Pour simplifier, il faut additionner les quantités achetées (autres que tourteaux de soja) en un seul type "moyenne"</i>	

Tunnels maraîchers plastiques <i>Comprend la structure et les plastiques amortis sur 3-4 ans en m2</i>	
Bâtiments agricoles <i>Surface tous types confondus en m2 (élevage, hangar...)</i>	

## 6 Variation de stock carbone

<b>Types d'intrants</b>	
<b>Renseignez les surfaces relatives à la campagne agricole retenue pour cet auto-diagnostic</b>	
Prairies de plus de 5 ans <i>Indiquer la surface en prairies de plus de 5 ans et de moins de 30 ans en ha</i>	
Prairies de plus de 30 ans <i>Indiquer la surface en prairies naturelles, permanentes de plus de 30 ans, hors estives, parcours et transhumances collectifs en ha</i>	
Vignes et vergers <i>Indiquer la surface des parcelles de vignes et vergers (controunières comprises) en ha</i>	
% enherbement vignes et vergers <i>Indiquer le % d'enherbement = proportion de la surface qui est enherbée de manière permanente (sans destruction chimique ni travail du sol) en ha</i>	
Haies <i>Indiquer la surface au sol des haies (longueur x largeur), comprenant des arbres de haut jet. Ne pas compter les haies basses et haies jeunes en ha</i>	
Semis direct (no tillage) <i>Absence de travail du sol sur la surface : outil spécifique de semis direct (striptill compris dans la mesure où le reste de la surface n'est pas travaillé) en ha</i>	
Sylvopastoralisme <i>Surface de prairies avec couvert arboré, inclus dans la SAU (hors estives, transhumance...). Pour les parcours, ne compter que les surfaces dont la couverture boisée est &gt; 25% - en ha</i>	
Agrosylviculture <i>Surface totale en ha en agroforesterie (avec environ 50 à 100 arbres par ha). Ne compter que les plantations de plus de 10 ans.</i>	
<b>Renseignez les surfaces relatives à la campagne agricole retenue pour cet auto-diagnostic</b>	
Conversion de terres arables en prairies permanentes <i>Surfaces de terres labourables converties en prairie de plus de 5 ans, et ce durant les 5 dernières années en ha</i>	

<p>Conversion de prairies permanentes en terres arables</p> <p><i>Surface de prairies naturelles ou de prairies de longue durée (plus de 5 ans) labourées (ou dont le sol a été travaillé), et ce durant les 5 dernières années.</i></p>	
--	--